

Les objectifs pédagogiques :

- Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage.
- Traiter des informations.
- Animer et/ou participer aux réunions de travail.
- Gérer des activités, participer à la gestion d'une équipe restreinte.
- Participer à l'élaboration de projet individualisé.
- Maintenir l'hygiène des locaux, des équipements et des matériels.
- Réaliser des activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation.
- Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie.
- Surveiller et alerter sur l'état de santé de la personne.
- Préparer des collations, distribuer des repas équilibrés ou conformes à un régime et aider à la prise des repas.
- Eduquer à la santé.



Stage en milieu professionnel :

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines.

- 6 semaines sont effectuées en classe de seconde. Elles se déroulent en structures sociales ou médico-sociales, en structure d'accueil collectif de la petite enfance ou en école maternelle.

- 16 semaines sont réparties en classe de 1ère et Terminale dont 8 semaines minimum en année terminale.

Les 12 dernières semaines, au moins, se déroulent en établissements de santé ou en structures médico-sociales accueillant des adultes non-autonomes.



Ces stages ont pour objectifs :

- De s'insérer dans une équipe.
- De mettre en œuvre des compétences et de mobiliser les savoirs étudiés en formation.
- De développer des compétences de communication.
- De découvrir différents milieux de travail et du secteur de la santé et social et d'en appréhender l'organisation et les contraintes.

Poursuites d'études :

- Les titulaires de ce baccalauréat professionnel peuvent avoir accès aux poursuites d'études des secteurs de la santé et du social et en particulier aux BTS du champ sanitaire et social.

- D.E. d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'AMP, de moniteur éducateur, de technicien de l'intervention sociale et familiale ...



Débouchés :

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Accompagnement Soins et Services à la Personne » option « en structure » exerce ses fonctions auprès des personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives. Il donne accès à une diversité d'emplois dénommés différemment selon les secteurs :

- Assistant en soins et en santé communautaire.
- Accompagnant de personnes fragilisées, de personnes handicapées.
- Maîtresse de maison, gouvernante.
- Responsable hébergement.
- Responsable de petites unités en domicile collectif.
- Intervenant en structure d'accueil de la petite enfance.

